



Protocole de reprise du jeu

Sur le parcours du golf de BELLE ILE

Dispositions générales

Les mesures de ce Protocole sont exceptionnelles dès lors qu'elles sont prises dans le contexte de la crise sanitaire COVID 19. Elles sont aussi provisoires parce que susceptibles d'évolution en fonction des préconisations de la FFG et/ou des mesures gouvernementales.

D'une manière générale, dans l'enceinte du Club, il est recommandé, pour la protection de chacun, de respecter les consignes « gestes barrière » édictées par le gouvernement.

Ouverture du Club, réservations et parties

Le Club est ouvert à **partir du 17 mai** tous les jours de 9 :00 à 18 :00

L'accès au Club est autorisé

- 30 minutes avant le départ jusqu'à la fin de partie
- l'entraînement individuel et les leçons donnée par Yann LAVICTOIRE

Les réservations préalables des départs et de l'entraînement sont obligatoires :

- sur notre site www.golf-belleile.com ou par téléphone (02 97 31 64 65) pour les membres
- par téléphone exclusivement (02 97 31 64 65) pour les joueurs en green fees.

L'espace-temps entre deux départs reste fixé à 15 minutes.

Les parties sont autorisées jusqu'à 4 joueurs.

Chariots

Zone Caddy-Master (locaux à chariots) accessible aux seuls membres et individuellement.

Locations de chariots à main : ouverte à l'accueil, sous condition impérative de retour aux fins de désinfection.

Conditions de jeu

Le jeu est libre.

Les distances de sécurité doivent être respectées en toutes circonstances (2 mètres entre chaque joueur).

Chaque joueur joue sa balle individuellement, avec son propre matériel.

Les hampes de drapeaux ne doivent pas être touchées par les joueurs. Des coupelles sont installées à leur pied pour faciliter la récupération des balles.

Même règle pour les piquets de parcours.

La recherche de balles égarées dans le rough doit être abandonnée dès qu'elle menace de raccourcir l'espace-temps de 15 minutes entre chaque partie, lequel doit être respecté tout au long du parcours.

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition en différents points de nos installations.



Installations

L'accueil reste ouvert aux horaires indiqués et selon les modalités affichées à l'entrée (principe du un par un).

Les toilettes sont également ouvertes dans les mêmes conditions.

Le Proshop réouvrira dès que les commandes passées il y a deux mois auront enfin été livrées.

Practice et putting green

Tous deux sont accessibles aux fins :

- d'entraînement individuel,
- d'échauffement avant une partie,
- et d'enseignement.

Les seaux de balles sont payables et récupérables à l'accueil. Ils doivent impérativement être rapportés à l'accueil après usage.

Pour plus de détails, voir les consignes affichées à l'entrée du practice et du putting green.

Enseignement

Yann LAVICTOIRE reprendra ses cours à partir du 17 mai.

Les inscriptions aux cours se font directement auprès de lui (06 84 19 42 49).

La Ferme de Sarah

Elle reste fermée jusqu'à nouvel ordre. Lorsqu'elle sera réouverte, Cédric Garreau envisage de proposer des sandwiches et des paniers-repas pour compenser le nombre limité de places dans son restaurant.

Nous comptons sur l'esprit sportif de tous les joueurs pour que ces dispositions exceptionnelles soient respectées aussi longtemps que nous y serons contraints.

Merci d'avance.